

2) Thématique Accès aux droits	
Axe 2.1	Créer un réseau des professionnels de l'accès aux droits
<b>Constats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une réelle volonté de la part des acteurs du territoire de « construire ensemble »</li> <li>- Beaucoup d'acteurs qui accompagnent les usagers à l'accès aux droits (défenseurs des droits, CAF, impôts...) sur l'Agglo</li> <li>- Méconnaissance des acteurs et des partenaires entre eux</li> <li>- Méconnaissance des usagers sur les dispositifs proposés dans l'Agglo</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Optimiser le travail des professionnels de l'accès aux droits par la création d'un réseau partenarial efficace</li> <li>- Comprendre les rôles des professionnels dans le maillage de l'accès aux droits</li> <li>- Proposer une plus grande interaction entre les partenaires du territoire</li> <li>- Valoriser les structures existantes et leurs actions en faveur de l'accès aux droits</li> <li>- Faciliter l'orientation du public entre ces structures par une meilleure connaissance mutuelle</li> </ul>
<b>Public cible</b>	Les professionnels et les institutions délocalisées en lien avec la thématique
<b>Action 1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Organiser des temps de rencontre entre professionnels</li> </ul>
<b>Action 2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Créer des évènements et des actions spécifiques à destination des usagers</li> </ul>
<b>Action 3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Mettre en place une permanence sur RDV d'un travailleur social de la CAF sur Saint Louis</li> </ul>
<b>Moyens mobilisés</b>	<p><b>Moyens humains</b>            Chargé de coopération Accès aux Droits SLA            Chargé de Coopération-Coordinateur CTG SLA            Chargé de Conseil et de développement CAF            Travailleur social de la CAF</p> <p><b>Moyens Financiers</b>            Caf appel à projets            Sollicitation de financements nationaux et européens (Fond Leader...)</p>
<b>Pilotage</b>	Coordination SLA via son chargé de coopération sur la thématique et chargé de coopération-Coordinateur CTG
<b>Partenaires à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Institutions</b> : Caf, MSA, CEA</li> <li>- Services de SLA</li> <li>- Membres permanents du réseau</li> </ul>
<b>Echéancier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Démarrage du réseau : 2025</li> <li>- Deux réunions annuelles entre 2025 et 2028</li> <li>- Mobilisation en fonction des projets développés par le réseau</li> </ul>
<b>Critères d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de rencontres réalisées</li> <li>- Actions développées à l'issue des réunions</li> <li>- Nombre de structures mobilisées dans la dynamique réseau</li> </ul>
	-

2) Thématique Accès aux droits	
Axe 2.2	Développer l'autonomie numérique des publics
<b>Constats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un manque de dispositifs dans l'accompagnement numérique</li> <li>- Un manque de matériel pour faciliter l'accès aux droits</li> <li>- Une multiplicité des démarches dématérialisées et d'acteurs locaux qui entraîne une complexité pour l'usager</li> <li>- Des usagers qui ne savent pas ou peu utiliser l'outil informatique</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre une meilleure culture du numérique</li> <li>- Equiper les usagers d'outils et de moyens permettant l'accès au numérique</li> <li>- Accompagner les usagers, pour les rendre confiants dans leur approche du numérique en leur proposant des solutions</li> </ul>
<b>Public cible</b>	Public non équipés et éloignés du numérique
<b>Action 1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Identifier les lieux potentiels pour devenir relais numériques sur le territoire</li> </ul>
<b>Action 2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Equiper le centre socio culturel de Saint Louis pour faciliter l'accès au numérique des familles allocataires par la mise en place d'une borne CAF</li> </ul>
<b>Action 3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Etudier la faisabilité de la présence d'un conseiller numérique sur le territoire (locaux, formation, financement de l'état...)</li> </ul>
<b>Moyens mobilisés</b>	<p><b>Moyens Humains</b>            Chargés de coopération Accès aux droits SLA            Chargés de coopération Coordinateur CTG SLA            En cas de validation : 1 ETP conseiller numérique (Cat C)            Responsable adjointe du département d'action sociale CAF            Responsable du partenariat allocataire et de l'accès aux droits CAF            Possibilité de recrutement mission de service civique</p> <p><b>Moyens matériels</b>            Utilisation de salles communales ou d'espaces du numérique dans l'agglo pour une action délocalisée            Solliciter le parrainage d'entreprise ou de participation à des réseaux pour l'équipement en matériel informatique</p> <p><b>Moyens financiers</b>            Etude de faisabilité pour la création du poste de conseiller numérique, soutien de l'état (42500 € sur 3 ans pour structures publiques + bonus 2500 € en territoire QPV + 5000 € la deuxième année)            CAF-Appel à projets            Sollicitation de financements nationaux et européens (Fond Leader...)</p>
<b>Pilotage</b>	Coordination SLA via son chargé de coopération sur la thématique et chargé de coopération CTG
<b>Partenaires à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Associations à vocation sociale ou CCAS</li> <li>- Mairies des 40 communes</li> <li>- Médiathèques de l'Agglo</li> <li>- Emmaüs Connect / CEA</li> </ul>
<b>Echéancier</b>	Toute la durée de la CTG de 2025 à 2028
<b>Critères d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Résultat de l'étude de faisabilité en perspective de développement du conseiller numérique</li> <li>- Réalisation de la mission de service civique</li> <li>- Nombre de parrainage d'entreprises obtenus</li> <li>- Nombre de relais numériques identifiés à l'issue de la CTG</li> </ul>
	-

2) Thématique Accès aux droits	
Axe 2.3	Favoriser la mobilité vers les lieux d'accès aux droits
<b>Constats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des difficultés pour les familles à se rendre dans les lieux d'accès aux droits notamment en milieu rural</li> <li>- Un réseau de transport « distriflex » souvent mal connue des usagers</li> <li>- Des professionnels qui ne se déplacent pas sur l'ensemble du territoire ou qui ne sont pas présents de manière homogène sur celui-ci</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aller vers les usagers notamment en milieu rural</li> <li>- Renforcer l'accompagnement humain des usagers par une meilleure proximité</li> <li>- Apprendre à utiliser le réseau de transport SLA pour accéder aux structures</li> </ul>
<b>Public cible</b>	Usagers de l'ensemble du territoire de Saint Louis Agglomération
<b>Action 1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Créer et développer des permanences délocalisées des partenaires et des structures d'accès aux droits (EFS...) dans les communes du territoire</li> </ul>
<b>Action 2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Faire le point sur les choix des lieux d'arrêts déjà proposés pour les transports à la demande prenant en compte les structures d'accès aux droits du territoire</li> </ul>
<b>Moyens mobilisés</b>	<p><b>Moyens humains</b></p> <p>Chargé de coopération Thématique Accès aux droits de SLA      Chargé de Coopération Coordinateur CTG SLA      Services de l'accès aux droits SLA (EFS)      Service Transport de SLA      Chargé de Conseil et de développement CAF      Membres du réseau des partenaires de l'accès aux droits</p> <p><b>Moyens Financiers</b></p> <p>Caf appel à projets      Appel à projet MSA      Sollicitation de financements nationaux et européens (Fond Leader...)</p>
<b>Pilotage</b>	Coordination SLA via son chargé de coopération sur la thématique et chargé de coopération coordinateur CTG
<b>Partenaires à mobiliser</b>	Membres du réseau des partenaires de l'accès aux droits Communes du territoire
<b>Echéancier</b>	Toute la durée de la CTG de 2025 à 2028
<b>Critères d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Nombre de permanences</b> délocalisées réalisées</li> <li>- <b>Nombre d'usagers</b> accueillis par permanence</li> <li>- <b>Résultats de l'étude d'implantation des points d'arrêts « Distriflex »</b></li> </ul>

2) Thématique Accès aux droits	
<b>Axe 2.4</b>	<b>Apporter des outils de communication à destination des usagers et des professionnels du territoire</b>
<b>Constats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de communication entre les acteurs œuvrant dans les thématiques de la CTG sur le territoire</li> <li>- Une disparité dans la compréhension des missions et des rôles des différentes structures auprès des usagers</li> <li>- De trop nombreux outils qui ne simplifient pas l'accès numérique pour l'usager et les professionnels</li> <li>- Une communication disparate et morcelée qui oblige à une recherche importante de la part des usagers</li> <li>- Existence d'outils mutualisés sur le territoire mais exploités de manière inégale (boussole des jeunes, open data, « soliguide », espace mutualisé)</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer plus efficacement entre professionnels et auprès des usagers</li> <li>- Créer des fichiers « open data » dans des thématiques non développées à ce jour sur le territoire</li> <li>- Optimiser la communication lors d'actions des partenaires du territoire</li> <li>- Simplifier les outils de communication et les accès numériques pour l'accès aux droits</li> </ul>
<b>Public cible</b>	Les usagers du territoire et les acteurs des champs d'actions professionnelles de l'accès aux droits
<b>Action 1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Recenser les acteurs du territoire dans un répertoire numérique ou physique (open data ou livret) pour les usagers</li> </ul>
<b>Action 2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Optimiser un portail intranet de l'accès aux droits pour les professionnels</li> </ul>
<b>Action 3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Communiquer sur les évènements organisés par les espaces d'accès aux droits</li> </ul>
<b>Action 4</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Optimiser une application qui oriente l'usager en fonction de sa problématique (« type boussole », ou via un outil d'intelligence artificielle)</li> </ul>
<b>Moyens mobilisés</b>	<p><b>Moyens humains :</b>            Chargé de Coopération CTG Accès aux droits            Chargé de Coopération Coordinateur CTG SLA            Chargés de Conseil et de développement CAF            Service Communication SLA</p> <p><b>Moyens financiers :</b>            Appel à projets CAF, réseau parentalité, MSA, Fond Leader</p> <p><b>Moyens Logistiques :</b>            Application Intramuros, développement open data, boussole des jeunes</p>
<b>Pilotage</b>	Coordination SLA via son chargé de coopération sur la thématique et chargé de coopération coordinateur CTG
<b>Partenaires à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Institutions</b> : Caf, MSA, CEA</li> <li>- Services de SLA</li> <li>- Membres permanents du réseau</li> </ul>
<b>Echéancier</b>	Toute la durée de la CTG de 2025 à 2028
<b>Critères d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de l'open data</li> <li>- Nombre de supports de communication réalisés</li> <li>- Mise en fonction d'une application d'orientation de l'usager</li> </ul>
	-

2) Thématique Accès aux droits	
<b>Axe 2.5</b>	<b>Privilégier la formation continue des professionnels et des usagers dans la thématique de l'accès aux droits</b>
<b>Constats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une méconnaissance relative des organismes de l'accès au droit par les citoyens et les mairies du territoire</li> <li>- Une position transfrontalière qui donne de la complexité aux dispositifs</li> <li>- Des difficultés linguistiques dans les accompagnements des démarches de l'accès aux droits</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Former les personnels des collectivités aux rôles des structures d'accès aux droits et questions administratives transfrontalières du territoire</li> <li>- Former les professionnels dans la pratique des langues allemandes et anglaises</li> <li>- Former les usagers à l'autonomie numérique</li> </ul>
<b>Public cible</b>	Professionnels de l'accès aux droits et usagers du territoire
<b>Action 1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Mobiliser les structures existantes pour établir des programmes de formation à destination des secrétaires de Mairies, ou des professionnels (formation à la pratique des langues et législation transfrontalières)</li> </ul>
<b>Action 2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Accompagner la CAF à la mise en œuvre de formations à destination des professionnels chargés d'accompagner le public dans le cadre des téléprocédures et notamment « mon enfant.fr »</li> </ul>
<b>Action 3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Développer des actions de prévention et de formation numériques à destination du public en s'appuyant notamment sur le schéma alsacien des services aux familles.</li> </ul>
<b>Moyens mobilisés</b>	<p><b>Moyens Humains</b>            Chargés de coopération Accès aux droits SLA            Chargés de coopération Coordinateur CTG SLA            Membres du réseau des partenaires de l'accès aux droits            Chargée de Mutualisation SLA</p> <p><b>Moyens Financiers</b>            Caf appel à projets            Appel à projet MSA            Sollicitation de financements nationaux et européens (Fond Leader...)</p>
<b>Pilotage</b>	Coordination SLA via son chargé de Coopération sur la thématique et chargé de Coopération Coordinateur CTG
<b>Partenaires à mobiliser</b>	Membres du réseau des partenaires de l'accès aux droits Communes du territoire
<b>Echéancier</b>	Toute la durée de la CTG de 2025 à 2028
<b>Critères d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de formations à la pratique des langues réalisées</li> <li>- Nombre de secrétaires de Mairies formés</li> <li>- Nombre d'actions de prévention numériques réalisées</li> </ul>